



Paris, le 06 mai 2020

Monsieur le Maire,

Au nom du groupe local d'Europe Ecologie Les Verts Paris 15e, je tiens tout d'abord à exprimer tout notre soutien et notre gratitude aux agent-es de la ville, qui travaillent dans des conditions particulièrement éprouvantes en cette période exceptionnelle.

Cette crise sanitaire nous oblige toutes et tous à faire montre de la plus grande responsabilité pour rechercher ensemble des réponses immédiates et à plus long terme à accompagner soigneusement les changements sociaux sans doute importants provoqués par l'émergence du Covid-19.

À cet égard, le groupe local d'Europe Écologie Les Verts souhaite attirer votre attention et apporter sa contribution sur la problématique des marchés alimentaires du 15e arrondissement.

Dans la newsletter quotidienne « Mairie du 15 » en date du 4 mai 2020, vous annoncez la réouverture prochaine des marchés. Nous nous réjouissons de ces propos, les marchés représentant une importante source d'approvisionnement en denrées alimentaires pour nos concitoyen-nes et une indispensable source de revenus pour les producteurs et leurs revendeurs.

Malgré les difficultés, nous formons l'espoir que cette réouverture puisse intervenir à court terme, et que cette période soit l'opportunité de réimaginer nos marchés à plus long terme. C'est en ce sens que nous vous prions, M. le Maire, de bien vouloir trouver nos propositions concernant les marchés du 15e arrondissement.

Mai 2020 : Réouvrons les marchés du 15e en toute sécurité

Dans les circonstances présentes, la priorité absolue pour permettre la réouverture des marchés est bien entendu de s'assurer que le fonctionnement de ces derniers permette de garantir la distanciation physique entre d'une part les commerçant-es et les client-es et d'autre part entre les client-es entre eux.

Quiconque a fréquenté les marchés du quinzième sait d'expérience l'importante promiscuité qui y règne. Pour faire face à cette difficulté, plusieurs mesures essentielles nous paraissent devoir être mises en place au plus vite, en complément de mesures plus classiques comme le contrôle du nombre de client-es et l'organisation de files d'attentes par l'installation de barrières amovibles :

1. La première tient à la disposition des étals ; elle structure l'ensemble des dispositifs et pourra être mise en œuvre rapidement. Leur aménagement actuel — tournés vers l'intérieur des trottoirs, en particulier dans les marchés Cervantès, Convention et Saint-Charles — implique un cheminement piéton dense et il est impossible d'y circuler à moins de 50 cm d'un-e autre client-e.

Nous proposons que l'orientation des étals soit inversée, c'est-à-dire qu'ils soient orientés vers la chaussée, ce qui aura pour conséquence :

- la création de facto d'un espace bien plus propice au respect de la distanciation physique de par la largeur de la chaussée
- la fluidification de la circulation sur les trottoirs pour les commerces physiques et les habitant-es résidant sur la rue de la Convention
- une sécurisation des files d'attentes à l'entrée de chaque commerce par une meilleure visibilité des marquages apposés

Ainsi, la définition de plans de circulation pourrait facilement être mise en place, limitant les heurts et les embouteillages en confiant cette tâche aux placeurs en liaison avec les agents de police. Les expériences menées dans d'autres villes de France attestent de l'efficacité de cette mesure.

Par ailleurs, une réduction temporaire du nombre d'étals, facilement réalisable en limitant lorsque cela est nécessaire le nombre de commerces volants, créerait plusieurs ouvertures entre les étals ce qui permettrait de s'extraire plus facilement du marché.

2. La seconde en découle nécessairement, il s'agit de la fermeture à la circulation automobile de la portion concernée aux horaires de marchés et la mise en place d'une déviation pour les bus des lignes y circulant en concertation avec Île-de-France Mobilités et la RATP. Ceci semble effectivement plus efficace que de construire ex nihilo un nouveau lieu d'implantation du marché avec tout ce que cela comporte de fixations au sol pour les barnums, de blocs électriques et de points d'eau.

D'autres solutions plus simples peuvent être envisagées pour certains des marchés de notre arrondissement, comme pour le marché Cervantès qui pourrait regagner la place Kandinsky ou ne nécessiterait qu'une réduction à une voie de la chaussée rue Falguière, permettant ainsi de maintenir un espace de jeux nécessaire pour les enfants sur la place.

Ces aménagements permettant le respect de la distanciation physique devront bien entendu être complétés des mesures relatives aux gestes barrière comportementaux et à la mise à disposition de gels hydroalcooliques, que vous ne manquerez pas de prévoir.

2021 : Imaginer le futur des marchés du 15^e arrondissement

Nous considérons que la situation que nous connaissons peut-être une opportunité pour réfléchir à la redynamisation des marchés de l'arrondissement à plus long terme.

En effet, on ne peut que constater avec tristesse que ceux-ci sont marqués par une diminution de plus de 20 % de leur fréquentation depuis une quinzaine d'années. Ce déclin tient essentiellement à trois facteurs :

- les conséquences de la loi LME de 2008 qui a permis l'ouverture de supérettes de plus grandes superficies et a profité massivement aux seules sept enseignes de la grande distribution au détriment des acteurs•ices, producteurs•ices et revendeurs•ses, locaux•ales ;
- l'aménagement vieillot et peu avenant des marchés ;
- l'inadéquation entre l'offre et la demande, entre les produits proposés et ceux souhaités par les habitant•es.

Si pour le premier nous ne pouvons rien faire à l'échelon local face à cette loi regrettable que nous avons toujours dénoncée, la situation actuelle ouvre de véritables perspectives pour les deux autres points.

Si la crise sanitaire nous impose de modifier de toute urgence l'aménagement et la disposition des marchés du 15e afin d'y faire respecter les règles de distanciation physique, ces modifications d'urgence ne pourront être que limitées aux infrastructures existantes à court terme. Elles seront néanmoins l'occasion d'observer leurs impacts sur celles et ceux qui fréquentent les marchés, et ouvriront une réflexion féconde, sur leurs aménagements futurs, en liaison avec les différent•es actrices et acteurs dont les marchand•es.

En effet, si l'imposante densité de circulation qui s'y manifeste créerait une situation de grand danger dans le contexte sanitaire actuel, elle n'en était pas moins déplaisante dans le contexte antérieur que nous connaissions.

Aussi, une telle réflexion sur la disposition des étals et leur emprise sur l'espace public devra être conduite : est-il judicieux de poursuivre durablement avec un système d'étals en enfilade ? La création de plusieurs îlots entre lesquels les client•es navigueraient ne serait-elle pas préférable ? De même, les équipements mis à disposition des commerçant•es sont-ils toujours adaptés ? Ont-ils besoin d'être modernisés ?

Nous l'affirmons : la situation actuelle, en nous imposant une modification substantielle de l'organisation de nos marchés, va nous permettre d'identifier ce qu'une nouvelle disposition apportera de mieux, ou de moins bien, à celle que nous connaissions auparavant, et partant de là, nous offrira l'opportunité de la repenser de manière durable.

Mais cette évolution, indispensable, de l'aménagement de nos marchés, ne suffira pas à les redynamiser, et ne permettra donc pas à ces derniers de retrouver le rôle qui est le leur : apporter des produits, en premier lieu alimentaires, de qualité aux habitant•es du 15e arrondissement et fournir en contrepartie une juste rémunération aux producteurs de nos territoires.

En la matière, nous appelons à une politique ambitieuse et vigoureuse de transformation de l'offre sur les marchés du 15e.

En effet, aujourd'hui le désamour des habitant·es de l'arrondissement envers leurs marchés tient à ce qu'elles et ils n'y trouvent pas ce qu'elles et ils y cherchent : en premier lieu des produits alimentaires sains, de qualité, bio, issus de productions responsables et à des prix abordables.

Or, ils et elles y trouvent essentiellement soit des denrées alimentaires en provenance directe de Rungis identiques à ceux qu'elles et ils peuvent trouver en supermarché, et souvent plus chers, soit des gadgets de peu d'intérêts (rappelez-vous de l'invasion des hand-spinners sur les étals de notre arrondissement en 2017/2018).

Nous sommes conscients que la Mairie de Paris a tenté de remédier à cette situation, notamment en introduisant des critères de priorisation dans l'attribution des places vacantes aux commerçant·e.s vendant des produits alimentaires bio et locaux.

Mais cela n'a pas fonctionné. Nous ne pouvons que constater que le refus de producteurs bio est quasi-systématique alors que l'autorisation pour des vendeurs de piles est courante ; de fait, l'offre alimentaire bio est insuffisante et les habitant·es du 15e ne trouvent pas ce qu'ils et elles viennent chercher.

Nous proposons de modifier la composition de la commission consultative d'attribution, formée des commerçant·es déjà présent·es sur le marché, et de la constituer à parts égales de représentant·es des commerçant·es des différents marchés et de représentant·es issu·es des Conseils de quartier.

Ainsi, les attentes des habitant·es du 15e trouveront à s'exprimer directement, et le rôle de piliers de la démocratie locale des conseils de quartier sera renforcé.

Enfin, nous souhaiterions que la Mairie du 15e arrondissement se prononce en faveur de l'introduction d'un quota de places réservées exclusivement à des producteurs vendant directement leurs productions afin de leur assurer un revenu digne tout en garantissant un prix bas aux consommateurs.

À travers ces différentes interrogations et propositions, nous entendons contribuer à répondre aux enjeux sanitaires et sociaux de sortie du confinement. Nous espérons que ces propositions retiendront votre attention et restons évidemment à votre disposition pour échanger sur le sujet.

Nous vous prions d'agréer, monsieur le Maire, nos sincères salutations.

Le groupe local d'EELV Paris 15e,